

UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE POUR TOUS LES CANADIENS

SES PRINCIPES

Le Programme énergétique national est un ensemble de décisions portant sur la gestion de l'assiette énergétique nationale.

Ces décisions s'inspirent de trois objectifs fondamentaux:

1. *la sécurité* des approvisionnements et, ultimement, l'autonomie énergétique du Canada;
2. *l'accès* des Canadiens à une participation accrue dans les industries énergétiques, en particulier celles du pétrole et du gaz naturel;
3. *l'équité* des prix et du partage des revenus entre les gouvernements et l'industrie.

SES BUTS

Le Programme se fonde sur le vaste potentiel énergétique du Canada. Le pays produit déjà plus d'énergie qu'il n'en consomme, et il peut utiliser ses excédents d'électricité, de gaz naturel et d'autres combustibles pour combler sa pénurie de pétrole.

Voici quelques-unes des décisions:

- *Les prix du pétrole* augmenteront fortement mais graduellement et de façon prévisible; grâce à un système fait sur mesure canadienne permettant de combiner les coûts du pétrole importé, synthétique, conventionnel et lourd, ils demeureront en deçà des prix mondiaux, tout en étant assez élevés pour inciter à la prospection et aux économies d'énergie.

- *Les prix du gaz naturel* augmenteront plus lentement que ceux du pétrole; les réseaux de distribution seront prolongés et les prix du gaz naturel dans l'Est seront uniformisés pour encourager son adoption en remplacement de l'huile à chauffage dans les résidences et dans les entreprises.

- *Le remplacement du pétrole* par le gaz naturel, l'électricité et d'autres formes d'énergie recevra l'appui de subventions fédérales aux consommateurs, dans le but de réduire l'utilisation du pétrole à 10 % de la demande énergétique totale des secteurs résidentiel, commercial et industriel d'ici à 1990.

- *Les mesures d'économies d'énergie*, déjà nombreuses, seront étendues, entre autres par une accélération du programme d'isolation résidentielle pour qu'il touche 70 % des résidences d'ici à 1987 et par l'instauration de normes de consommation obligatoires pour les automobiles.

- *La demande totale de pétrole* se verra comprimée suffisamment pour en égaler les approvisionnements intérieurs, à la fin de la décennie; il se peut que les importations de pétrole augmentent quelque peu au cours des prochaines années, mais elles diminueront par la suite et seront éliminées en 1990, année-cible pour l'autonomie énergétique du Canada.

- *La mise au point de techniques pour les énergies renouvelables* sera encouragée par des programmes de recherches et de projets témoins, et appuyée par une nouvelle société de la Couronne spécialisée dans ce domaine, nommée ÉnerTech Canada. L'objectif est de doubler à 6 % la contribution des énergies renouvelables à la demande énergétique totale du pays d'ici à 1990.

- *La canadienisation de l'industrie pétrolière*, actuellement dominée par des intérêts étrangers, sera poursuivie sans relâche. Des programmes viseront à y assurer: un niveau de propriété canadienne d'au moins 50 % d'ici à 1990; le contrôle par des Canadiens d'une bonne proportion des sociétés de pétrole et de gaz naturel parmi les plus importantes; et un accroissement prochain de la participation du